
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 juillet 2018 à 11 h 30
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

ÉTAIT ABSENT :

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

M. Claudel Toussain, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Mme Marie-Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Jérôme Vaillancourt, directeur par intérim de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Daniel Bussière, chef de division - communication

Nombre de personnes dans la salle : zéro

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 306

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 juillet 2018 à 11h30.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 juillet 2018 à 11h30.

Adopté à l'unanimité.

10.01

CA18 10 307

Approuver la reconduction d'une contribution financière au montant de 141 620 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet «Programmation des activités, secteur jeunesse et pôle d'action du samedi» et à approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 141 620 \$ à Un itinéraire pour tous pour la reconduction de son projet «Programmation des activités, secteur jeunesse et pôle d'action du samedi»;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1174988004

CA18 10 308

Autoriser une dépense de 83 086,68 \$, taxes incluses, auprès d'Atelier Civiliti inc., pour la réalisation du concept de réaménagement du site de la maison Brignon-dit-Lapierre conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme (résolution CG18 0192).

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense maximale au montant total de 83 086,68 \$, taxes incluses, auprès d'Atelier Civiliti inc, pour la réalisation du concept de réaménagement du site de la maison Brignon-dit-Lapierre conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1187857005

CA18 10 309

Rejeter les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres 1017 pour les travaux du P.R.R. LOCAL (Programme de réfection routière). Appel d'offres 1017 / 5 soumissions

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit rejetée la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres # 1017 pour des travaux du PRR LOCAL (Programme de réfection routière).

Adopté à l'unanimité.

20.03 1185050004

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 11h45 h, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
maïresse d'arrondissement

Marie-Marthe Papineau
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 août 2018.